



Lycée J.A. Margueritte

Acteur de la SERD



De nombreuses actions ont été menées pour sensibiliser les élèves et la communauté éducative à la question de la réduction des déchets. Merci à la CAGV, au SMET et à l'ADEME pour leur partenariat.

EXPOSITIONS

Deux expositions en libre-visite ont souligné la nécessité de trier l'ensemble des déchets et de réduire la fast-fashion.

- HOMO DETRITUS
(sur les déchets en Meuse)
- FASHION MONSTERS
(sur le textile)



PESEE A LA CANTINE

Les éco délégués ont réalisé différentes pesées des biodéchets résultant des plateaux des cantines : en moyenne 30 kg de déchets sont jetés. Au prorata du nombre de commensaux, on estime à 35 g/ personne le poids des déchets. Cela reste inférieur à la moyenne nationale mais des efforts restent à faire.

- **Zoom sur les pesées :**
La quantité de déchets alimentaires varient selon les menus. Sans surprise, les élèves préfèrent les pâtes et les frites. Le gaspillage tourne autour de 12 kg lorsque ces aliments sont au menu. A l'inverse, **45 kg sont jetés lorsqu'il y a des lentilles et de la macédoine de légumes.**
- **Quelques conseils :**
Ne prenez que ce que vous aimez.
N'ayez pas les yeux plus gros que le ventre.



L'Est Républicain Verdun
1 j · 🌐

📷 Tri des déchets à la cantine : bon point pour les lycéens de Margueritte



estrepublikain.fr

Photos. À la cantine du lycée Margueritte, on pèse les biodéchets

En moyenne, les élèves de Margueritte jetteraient 30 kilos de biodéchets au total et par repas, soit 34,5g par élève. C'est inférieur à la moyenne nationale, qui est d'environ 50g. Ces chiffres ont été récoltés par les éco-délégués du lycée et par leurs professeurs. Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, les élèves ont organisé quatre pesées dans leur cantine, dont une ce jeudi midi. L'occasion de sensibiliser les élèves au tri et à la lutte contre le gaspillage.



ANIMATIONS A LA CANTINE

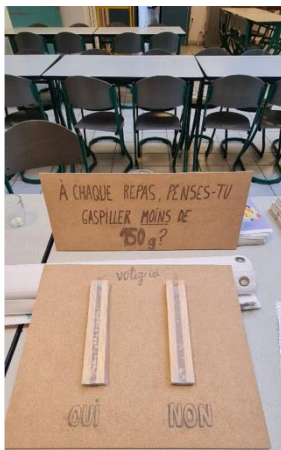
→ Mme Massel, intervenante de la CAGV, a réexpliqué à la cantine les manières de trier. La grosse erreur concerne la serviette qui se jette avec les déchets alimentaires comme elle est biodégradable.



Lundi 20 novembre 2023 : sensibilisation au tri à la cantine

→ Mme Peduzzi, intervenante du SMET, nous apprend que le tri est utile car cela permet à chaque déchet d'être traité de la manière optimale.

- **Les biodéchets** collectés au Lycée en collecte séparée sont amenés chez **Decavert à Belleville-sur-Meuse** où ils sont compostés.
- **Les déchets "recyclables"** (mis dans le sac jaune, à savoir tous les emballages plastiques, le papier, les boîtes de conserve et cannettes, etc...) sont amenés sur un **centre de tri de Dieulouard (54)** [en 2024 le centre de tri sera sur La Veuve (51)] ; les déchets y sont séparés par matière (métal / carton / papier / différents plastiques...) pour suivre ensuite une filière de recyclage spécifique (ainsi le métal peut être recyclé indéfiniment, le carton/papier jusqu'à 7 fois, et certains plastiques se recyclent aussi sans limite).
- **Les ordures ménagères/poubelles noires** sont quant à elles orientées soit vers un centre d'enfouissement (à Sommauthe ou Montois-la-Montagne) soit vers l'incinération (UVE de La Veuve).



Vendredi 24 novembre 2023 : sensibilisation au tri à la cantine